

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(99)/ST/105

2 décembre 1999

(99-5304)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE  
Troisième session  
Seattle, 30 novembre - 3 décembre 1999

Original: anglais

## QATAR

### Déclaration de M. Youssif Kamal Ministre des finances, de l'économie et du commerce

Je suis très heureux d'être parmi vous à cette troisième Conférence ministérielle à Seattle. Au nom de l'État du Qatar, je voudrais exprimer mes sincères et chaleureux remerciements à vous tous qui êtes rassemblés ici aujourd'hui à l'occasion de la troisième Conférence ministérielle. Je tiens à remercier également le gouvernement des États-Unis d'Amérique pour avoir accueilli cette importante Conférence et son Comité d'organisation à Seattle.

Voilà près de cinq ans que l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'une des organisations internationales les plus importantes et les plus ambitieuses du XX<sup>e</sup> siècle, a été créée. Les accords qui ont été négociés dans le cadre du Cycle d'Uruguay couvrent pratiquement tous les aspects du commerce international. Beaucoup a été fait pour s'acquitter des engagements découlant des Accords d'Uruguay, beaucoup reste encore à faire.

Le Qatar a toujours eu une politique du commerce extérieur ouverte et libérale. Nous avons à plusieurs occasions affirmé notre attachement aux règles du régime commercial multilatéral et aujourd'hui, encore, nous le réaffirmons.

Le succès du régime commercial libéral, incarné principalement dans l'Organisation mondiale du commerce, ne dépend pas seulement de la bonne application des règles, mais aussi de l'équité du système, telle qu'elle est perçue par les participants. Cela vaut du reste pour n'importe quel autre système juridique.

Le processus d'accession à l'OMC est devenu récemment plus compliqué pour les nouveaux Membres. Même si l'OMC s'enorgueillit de vouloir parvenir à l'universalité, on ne pourra pas vraiment parler d'universalité tant que plus d'un quart des pays du monde resteront encore en marge du système commercial multilatéral et en dehors de l'Organisation mondiale du commerce.

Le Qatar voudrait exprimer son soutien en faveur d'une conclusion rapide des négociations pour les pays en voie d'accession. Nous pensons qu'il est de la plus haute importance que ces pays puissent participer plus pleinement au prochain cycle de négociations commerciales multilatérales. Après tout, la participation de ces pays à l'élaboration et à l'instauration des règles est la meilleure garantie pour que, d'une part, ils appliquent correctement ces règles et que, d'autre part, ils en perçoivent l'équité.

Nous demandons également aux Membres d'adopter des principes directeurs clairs en ce qui concerne le processus d'accession et invitons instamment tous les Membres à ne pas imposer des conditions plus rigoureuses que celles prévues par les Accords existants de l'OMC. Cette pratique, connue sous le nom de "OMC-plus", a largement contribué à retarder l'heureuse conclusion des négociations d'accession pour de nombreux pays en développement, dont les pays arabes.

Le système commercial multilatéral dans son ensemble aurait sans aucun doute tout à gagner de l'introduction de plus de transparence, non seulement dans le processus d'accession, mais aussi dans plusieurs autres domaines de l'OMC qui soulèvent la question de la responsabilité et de l'obligation de justifier de son action vis-à-vis de la communauté mondiale tout entière.

Il y a, dans les Accords de l'OMC, un certain nombre de dispositions qui prévoient un traitement différencié et plus favorable pour les pays en développement. De nombreux pays en développement pensent que plusieurs de ces dispositions devraient être clarifiées et rendues plus "opérationnelles" pour leur permettre d'atteindre leur objectif.

En outre, nous invitons instamment les pays Membres à accroître la part de l'assistance technique dans le budget actuel. Même si nous pensons que l'assistance technique n'est pas une panacée pour le développement, elle est un outil important de renforcement des institutions et de sensibilisation et contribue à la bonne mise en application des différents accords. En fait, la mise en œuvre complète et fidèle des Accords du Cycle d'Uruguay demeure une priorité absolue pour de nombreux pays en développement, d'où l'importance des projets d'assistance technique qui visent à parvenir à cet objectif.

Ce n'est qu'une fois que les questions de mise en œuvre des accords précédents auront été dûment prises en considération que nous pourrons avancer dans la négociation de nouvelles règles et de nouveaux accords.

---